

Association des Médecins du canton de Genève

## Sommaire

Editorial	1-2
Propharmacie: les fantasmes de Pascal Couchepin	2
Facturation: Tiers payant contre tiers garant	3-5
A l'aide des diabétiques	7
Vie de l'AMG	7
Candidatures	8
Changements d'adresse	8
Ouvertures de cabinets	8
Mutations	9
Petites annonces	9-10
A vos agendas!	11

## MERCI

de penser à signaler tout changement (d'adresse, de tél., de fax, d'e-mail, d'horaires, etc.) au secrétariat: [rs@amge.ch](mailto:rs@amge.ch), ou fax: 022 781 35 71, ou courrier



## Quand la grippe invite la Guggenmusik

Ça fait un sacré bout de temps qu'on y travaille à cette pandémie. Jusqu'à ne plus y croire. Je relis un projet daté de 2006. Il s'agissait alors du méchant H5N1 qui ne s'est pas révélé capable, jusqu'à maintenant, de conquérir la planète. Puis est arrivé le H1N1, plus doux et bien plus doué pour la communication et les grands voyages, mais un peu pervers avec son penchant pour la jeunesse.

Juin 2009: l'OMS annonce la phase 6. Rien ne change pour nous. Tous les préparatifs sont faits. Les HUG sont organisés pour assumer les cas supplémentaires, surtout aux soins intensifs. Notre site Internet est prêt à donner l'adresse des médecins survivants du quartier. On fonctionnera comme d'habitude, si on peut. Quant au vaccin, on espère en avoir avant l'épidémie, car les cas estivaux importés sont sporadiques.

Manifestement, le virus n'aime pas la chaleur, mais on l'attend dès les premiers frimas et l'épidémie devrait décoller assez vite au vu des expériences faites durant l'hiver austral.

On parle d'une vaccination vers la mi-octobre. Juste avant l'épidémie si on a un peu de chance. La France

commence à vacciner vers le 20 octobre. Une question se pose: on parlait de vacciner les patients à risque chez leur médecin habituel, mais nous apprenons que les vaccins seront livrés en flacons de 10 doses ou plus. Et il n'est pas question de gaspiller des doses en jetant les fioles de Pandemrix périmées après 24 heures.

Arrive enfin une bonne nouvelle: il y aura des vaccins Focetria en seringues prêtes à l'emploi, comme pour la grippe saisonnière. Magnifique, le problème du conditionnement est réglé. Mais attendez, déjà une nouvelle info: ce vaccin en monodose sera réservé aux femmes enceintes et aux enfants à risque, puisque c'est le seul vaccin admis actuellement pour eux. Le plan de vacciner au cabinet tous les patients à risque tombe à l'eau. Plouf, et la musique reprend: tsouin tsouin zim boum...

Reste le troisième vaccin, le Celtura. A ce jour, il n'est pas encore sorti des griffes de Swissmedic. On pourrait l'utiliser en cabinet, car les dix doses d'un flacon sont utilisables pendant quatre semaines. C'est au conditionnel... Voici les premiers frimas et le virus tient ses promesses: les cas de



ÄRZTEKASSE

CAISSE DES MÉDECINS



CASSA DEI MEDICI

Joindre l'utile à l'efficace, c'est désormais possible...

avec la Variante Internet, votre facturation est prête en deux clics.

CAISSE DES MÉDECINS

Route de Jussy 29 · 1226 Thônex

Tél. 022 869 45 50 · Fax 022 869 45 06

[geneve@caisse-des-medecins.ch](mailto:geneve@caisse-des-medecins.ch) · [www.caisse-des-medecins.ch](http://www.caisse-des-medecins.ch)

grippe se multiplient. Le seuil épidémique est atteint et les médecins voient leurs salles d'attente se remplir de consultants toussotant et crachotant. Diable, que faisons-nous? Où est le vaccin? Vous ne pouvez pas m'en livrer? La semaine prochaine? Dans les centres de vaccination?

On crie au scandale, très fort. Remarquez que ça produit des aérosols qui font circuler le virus. Et puis c'est excellent pour décourager ceux qui font mieux que leur possible pour que le système fonctionne. Mais finalement, y a-t-il lieu de s'agiter puisque plus de 86% des habitants de ce pays auraient déclaré ne pas vouloir se faire vacciner? Si cette cote de désamour se confirme, nous avons assez de vaccins pour la France entière!

Couplet suivant: l'OFSP précise qu'on peut vacciner les personnes âgées au-delà de 60 ans, car le vaccin

Pandemrix n'a été enregistré par Swissmedic que de 18 à 60 ans. La sécurité est établie, mais les données manquent encore quant à l'efficacité après 60 ans. Le médecin devrait donc l'expliquer: je vous vaccine, mais on n'est pas sûr que ce soit efficace. C'est tout à fait motivant sans compter qu'on ne sait pas si le centre où on adresse le patient l'acceptera.

Jeudi 12 novembre: je boucle ce papier à regret. Dommage de s'arrêter là, car je peux parier que le concert n'est pas fini. Mais dans cette cacophonie carnavalesque, il faut juste rappeler que cette grippe se traite a priori comme une grippe saisonnière. Vous l'aviez oublié?

Pierre-Alain Schneider

## Propharmacie: les fantasmes de Pascal Couchepin

Or donc, après avoir fait feu de tout bois, notre bien-aimé ministre de la santé livre son dernier combat: la propharmacie.

Qui en aurait douté? Tant d'arguments s'opposent à la vente directe des médicaments par les médecins!

Comme l'expliquait Pascal, lors d'une récente interview radiophonique sur RSR1, la propharmacie est une trop grande tentation pour les médecins d'augmenter leurs prescriptions pour délivrer plus de médicaments. Cela tombe sous le sens.

Cela est tellement évident que je ne comprends pas pourquoi on laisse la liberté aux médecins de décider de la date du prochain rendez-vous. Et comment on peut laisser ces praticiens félons décider des analyses de sang qu'ils prescrivent pour leur propre laboratoire (heureusement ceux-ci sont en voie de disparition!), comment on peut encore tolérer qu'ils fassent faire une radiographie à leurs malades, au moyen de leur propre appareil de radiographie (encore une fois, heureusement, les cabinets de praticien dotés d'une radiologie sont également en voie de disparition)? Que dire de l'électrocardiogramme? Ces fripons de médecins en font faire à tout va, car ils sont réalisés sur leur propres électrocardiographes, au bénéfice de leur chiffre d'affaires.

La logique, Monsieur Couchepin, c'est une chose. L'expérimentation en est une autre. Où sont les études sérieuses qui comparent les pratiques des médecins dispensateurs avec celle de leurs confrères qui ne sont que

prescripteurs? Que dire du rôle économique des intermédiaires supplémentaires? Dans la même interview, Pascal trouvait tout à fait normal que les pharmaciens poussent à la consommation. Est-il si naïf pour ne pas comprendre qu'un pharmacien peut très bien inciter un client à aller se faire prescrire un médicament déjà délivré? Pense-t-il à la taxe de pharmacien qui se rajoute au prix du médicament, alors que le même conseil est dispensé par le médecin lors de la consultation? Cette taxe devrait, si on est logique, s'appliquer aux médicaments délivrés «over the counter». Curieusement, dans ce cas, elle ne s'applique pas du tout. Allez comprendre!

Monsieur Couchepin, cessez de considérer tous les médecins comme des malhonnêtes, uniquement intéressés à leurs gains! Fournissez la preuve que la suppression de la propharmacie est un facteur de baisse des coûts avant de vous attaquer encore une fois à la liberté de notre profession! Voyez un peu plus loin que le bout de votre nez! Et proposez-nous plutôt un système de santé où les assureurs ne soient pas censés être juges et parties, tout en ne faisant soi-disant pas de bénéfices! Leurs comptes restent obscurs, les réserves sont détournées, leur chasse aux bons cas est une honte.

Mettez-donc de l'ordre dans ce borborygme, plutôt que de chercher des crottes dans le nez des médecins!

Adieu, Monsieur Couchepin, et bonne retraite.

Dr Charles Selleger

## Facturation

*Tiers garant ou tiers payant? Dans le numéro du mois d'octobre de son bulletin doc.be (5/2009, pages 3 et 4), la Société des médecins du canton de Berne a publié un article qu'il nous a paru intéressant de porter à la connaissance des médecins genevois). L'AMG remercie vivement sa société sœur bernoise de son autorisation, ainsi que l'auteur de cette étude, le Dr Roland R. Schmoker. Docteur en médecine et en médecine dentaire, spécialiste FMH en chirurgie plastique, reconstructive et esthétique comme en chirurgie maxillo-faciale, Roland Schmoker est médecin agréé au Lindenhofspital de Berne. (pov)*

## Tiers payant contre tiers garant – Rapport après douze mois d'expérience

*La présomption initiale que le tiers payant présenterait moins de risque que le tiers garant se révèle prématurée au vu de l'expérience à ce jour. Les différences fondamentales découlent du principe «Qui paie commande!». Ceci peut non seulement exercer une influence notable sur le traitement des patients, mais aussi aller jusqu'à la frustration et la démission du personnel du cabinet médical chargé de la facturation.*

Avec le tiers garant (TG), les assurés ont droit au remboursement par l'assurance. Avec le tiers payant (TP), l'assurance est débitrice vis-à-vis du prestataire. Les médecins préfèrent le TG. Les médecins dentistes ont conclu avec les assurances un accord de TP (cela ne concerne que 3% de leur clientèle). Les chirurgiens maxillo-faciaux à double habilitation (cela concerne une grande partie de leur clientèle) ont ainsi une occasion idéale de comparer les deux systèmes: l'expérience de douze mois que nous rapportons ici concerne des patients référés d'un cabinet de spécialistes. Ici, ce sont d'autres points de vue qui prévalent que pour les patients habituels par exemple d'un médecin de famille, d'un médecin dentiste ou d'un gynécologue. C'est pourquoi l'on s'est volontairement abstenu de tirer une conclusion définitive.

### Le tiers payant en tant que facteur de coûts supplémentaires

Avec le TG, on peut poursuivre les examens et entreprendre le traitement immédiatement après la première consultation. Avec le TP, cela ne vaut que pour les urgences. Pour les autres patients, il faut présenter une demande d'approbation des frais et attendre la décision de la caisse. Souvent, l'attente est insupportablement longue. En effet, en raison du domaine hautement spécialisé, ceci dépasse les compétences des caisses-maladies. Presque à chaque fois, on demande des informations complémentaires, exige des examens plus approfondis prétendument nécessaires pour l'examen de l'obligation de prestation, mais n'ayant pas le moindre résultat thérapeutique (par exemple: CT, MRI, taux de

salivation, densitométrie osseuse). Ce qui est particulièrement irritant dans ce contexte, ce n'est pas seulement la perte de temps et les retards accumulés, mais aussi l'inutile gaspillage de l'argent des primes.

D'autres retards ont résulté également des refus de prestations fondés sur des décisions erronées. Les demandes d'un devis complémentaire, ce qui est totalement irréalisable pour un traitement chirurgical, ont encore repoussé le traitement à plus tard.

*suite en page 4*





Docteurs :  
 • Alex Troxler  
 • Barbara Stryjenski  
 • Monica Deac  
 • S. Besse Seligman

- CT 64 barrettes • IRM 1.5 Tesla
- Radiologie conventionnelle et dentaire numérisée
- Échographie • Mammographie digitalisée
- Imagerie cardiovasculaire non invasive
- Ostéodensitométrie • Archivage numérique

Du lundi au vendredi de 8 h à 18 h

1 route de Florissant 1206 GENEVE • Tél : +41 (0)22 347 25 47  
 • Fax : +41 (0)22 789 20 70 • Email : [info@medimagesa.ch](mailto:info@medimagesa.ch)  
 • [www.medimagesa.ch](http://www.medimagesa.ch)

### Défiance

Les approbations de coûts ont été caractérisées par des clauses juridiques de retrait, remettant en question la valeur effective de l'autorisation :

- «Pour autant que l'obligation de prestation soit avérée»
- «Sous réserve d'un examen plus approfondi»
- «Pour autant qu'aucun autre prestataire ne soit compétent»
- «Pour autant que le membre de la caisse-maladie soit assuré chez nous»

L'absence de valeur d'une telle décision s'est manifestée avec des patients ayant envers le prestataire des retards de primes non signalés. L'opération a été effectuée en raison de la décision positive sur les coûts. Mais, une fois la facture présentée, la caisse-maladie a alors fait état du retard dans le paiement des primes et a refusé de payer la facture, alors même qu'il n'y avait pas de poursuite ni de réquisition de continuer la poursuite. Le service juridique de la caisse-maladie a justifié par le secret professionnel la dissimulation du retard de prime lors de la délivrance d'une autorisation de dépenses pour ainsi dire «fictive».

### Frustration

La facturation a provoqué une intense frustration de l'équipe expérimentée qui en était chargée dans un cabinet de spécialistes. En application de ses propres directives internes, chaque caisse soustrait à son obligation de payer des prestations, du matériel et des médicaments. Avec le TG, le patient le remarque au moment du remboursement. Avec le TP, ceci passe dans la statistique sous la rubrique de la facturation erronée de la part du prestataire. Lors de la facturation, il a fallu faire passer des positions de la part soumise à l'obligation de prestation à la part non soumise, jusqu'à ce que soit satisfaite la collaboratrice du moment, et même s'il était devenu évident que les patients en sortiraient pas désavantagés. Cela peut complètement pourrir le travail d'une équipe de facturation par ailleurs compétente.

### Facturation antédiluvienne

Avec le TG, le remboursement par la caisse a incité quelques patients (plus souvent dans le cas d'un cabinet de spécialistes que dans celui d'un médecin de famille) à tenter de détourner l'argent pour d'autres fins que pour le paiement de la facture du médecin, par exemple pour éponger d'autres dettes, en particulier

## Genève-médecins

24/24    
 à domicile 022-754 54 54

### GeMed :

**Au service des professionnels de la santé et de leurs patients,  
à domicile, 24 h / 24 et 365 jours par an.**

1 rue Henri-Frédéric Amiel • 1203 Genève • tél 022 754 54 54 • fax 022 734 25 91 • [www.gemed.ch](http://www.gemed.ch)

## Désinfection des locaux

Bactéricide, fongicide, viricide  
Sans formol ni phénol.  
Respecte la couche d'ozone



"One Shot", (30m2) : 17,50 CHF  
Spray de 500 ml : 21,75 CHF

## CaduMed

Par un médecin  
Pour les médecins

57, av. Wendt  
1203 Genève

Tél.: 022 949 1330  
Fax : 022 340 3651  
[info@cadumed.ch](mailto:info@cadumed.ch)

lorsqu'une poursuite menaçait, au point que ces patients ont finalement dus être mis aux poursuites pour la facture du médecin. Avec le TP, le trafic des paiements s'est avéré totalement antédiluvien, contrairement à la facturation électronique avec Tarmed et au trafic automatique des paiements bancaires avec le TG. Les caisses annonçaient par avis de paiement qu'un versement allait intervenir. Mais le paiement ne se faisait pas avec le bulletin de versement joint à la facture, mais anonymement, sans numéro de patient, sans numéro de facture. Il a fallu alors réconcilier à la main les avis de paiement reçus de chaque caisse-maladie avec les factures en souffrance, encore une charge de travail insupportable pour l'équipe chargée de la facturation.

### Satisfaction des patients plus élevée avec le tiers garant

La satisfaction des patients était notablement plus élevée avec le TG qu'avec le TP. Ce sont en particulier les patients avec une franchise plus élevée que le montant prévu de la facture qui ont protesté contre l'attente jusqu'à l'autorisation et qui ont insisté pour une procédure de TG. Les suppressions de l'obligation de prestations sous la forme d'un remboursement réduit avec le TG ont été mieux acceptées que sous la forme d'une facture émise après coup pour les prestations non couvertes par l'assurance obligatoire.

Dr Roland R. Schmoker

## Hospitalisation à domicile (HAD)



4, rue des Cordiers, 1207 GENÈVE  
tél (fax): 022 420 64 80 (81)

24h/24h au 022 420 64 80

1. Le médecin – de l'hôpital ou de la ville – prescrit.
2. SOS Pharmaciens prépare les médicaments injectables, le matériel nécessaire et dispense au domicile du patient.
3. L'infirmière administre les médicaments.
4. L'équipe – médecin, pharmacien, infirmière – assure le suivi et adapte ses prestations aux besoins du patient.

antibiotiques intraveineux, chimiothérapie, traitement antalgique, soins palliatifs, nutrition entérale et parantérale, hydratation, etc.

## Remboursée par l'assurance de base



Au-delà de l'analyse médicale...

...Il y a le service Unilabs: fiabilité, qualité, proximité, contact personnalisé et résultats interprétés par nos équipes scientifiques.

Etre aux côtés du médecin et de ses patient(e)s, bien au-delà de l'analyse médicale, telle est notre mission au quotidien.



« **Construire le présent pour garantir le futur... »**  
telle est la devise de votre caisse de prévoyance qui  
s'engage à vos côtés avec l'appui des meilleurs experts.

**Fondation de prévoyance  
professionnelle en faveur de Aromed**  
Case postale 1166 - 1260 Nyon 1  
[www.aromed.ch](http://www.aromed.ch)  
Tél : 022/365.66.67 – Fax : 022/361.50.25



**great**  
to meet the world in Geneva



[www.cicg.ch](http://www.cicg.ch)

17 rue de Varembe - CP 13 - CH 1211 Genève 20  
tél. +41 (0)22 791 91 11 - fax +41(0)22 791 90 64  
[info@cicg.ch](mailto:info@cicg.ch)

Le Centre International de Conférences  
Genève, une infrastructure flexible et  
polyvalente pour réussir vos événements.

- 1 salle plénière de 2 200 places
- 22 salles de 12 à 2 200 places
- 4 000 m<sup>2</sup> d'espaces polyvalents



Centre International de Conférences Genève

# PHARMACIE DE LA TOUR

**Grand-Saconnex**

[www.automedication.ch](http://www.automedication.ch)

• location matériel médical

• livraison gratuite

Commandes

**022 798 10 90**

Fax 022 798 12 36  
[tour.ge@ovan.ch](mailto:tour.ge@ovan.ch)



**CLINIQUE  
BELMONT**

TRAITEMENT DES ADDICTIONS  
ET DES TROUBLES ALIMENTAIRES

alcools | dépressions  
médicaments | dépendances comportementales  
drogues | troubles alimentaires

Thérapie cognito-comportementale  
(groupe et individuelle)  
Unité hospitalière Programme de jour

Couverture LAMAL de base  
reconnue et remboursée

Médecin répondant: Dr. Ramiro Valdez  
Dr. Alain Perroud

Directrice: Mme S. Nicole

26, route de Chêne - 1207 Genève  
Tél. 022 735 78 11 - Fax 022 735 10 55  
[snicole@cliniquebelmont.ch](mailto:snicole@cliniquebelmont.ch) - [www.cliniquebelmont.ch](http://www.cliniquebelmont.ch)

## A l'aide des diabétiques

Connaissez-vous l'Association genevoise des diabétiques ? Si tel n'est pas le cas, sachez qu'elle offre des prestations qui pourraient intéresser vos patients diabétiques. C'est pourquoi nous avons demandé à l'une de ses animatrices, Mme Anne-Marie Christeller de vous la présenter. (pov)



Association Genevoise  
des Diabétiques

L'Association genevoise des diabétiques (AGD) est une association à but non lucratif, pilotée par un comité et une commission médicale dont le rôle est de valider les activités de l'association.

L'équipe est composée de Mmes Anne-Marie Christeller et Odile Rossetti Olaniyi, diététiciennes diplômées, de Mme Marie-Noëlle Cerutti-Radi, infirmière clinicienne en diabétologie, de Mme Patricia Loth, praticienne en réflexologie, diplômée de l'école Bayly à Lausanne.

Les activités de l'AGD sont les suivantes:

- prise en charge et suivi diététique personnalisés;
- cours de diététique en groupe;
- contrôle et soin des pieds à risques;
- enseignement, conseil et aide sur le choix et la manipulation du matériel de soin et d'auto-contrôle;
- renseignements sur la maladie et ses implications.

Ces prestations sont remboursées par les assurances, sur présentation d'une prescription médicale.

L'AGD propose également des activités de détente: réflexologie, promenades, rencontres régulières, etc.

N'hésitez pas à prendre contact avec l'équipe de l'association pour toute demande de renseignements et de prestations.

Contact: Association genevoise des diabétiques – Rue de la Synagogue 41 – 1204 Genève, téléphone: 022 329 17 77 (du mardi au vendredi) – [www.geneve-diabete.ch](http://www.geneve-diabete.ch) - [diabge@bluewin.ch](mailto:diabge@bluewin.ch)

Anne-Marie Christeller

## Vie de l'AMG

Le 16 novembre 2009, l'Assemblée générale:

- a vu 400 médecins et assistantes médicales se faire vacciner;
- a procédé à l'élection de deux membres du Conseil: il a réélu le Dr Jean-Claude Brückner et a élu le Dr Bernadette Maurice en remplacement du Dr Charles Selleger, qui quittera le Conseil à la fin de cette année, après 12 ans de bons et loyaux services; félicitations à tous! Et tous nos encouragements et remerciements au Dr Judith Straub, qui n'a pas été élue, mais a fait un très beau score;
- a adopté le budget de l'AMG pour l'année 2010;
- a maintenu la cotisation 2010 à son niveau actuel;
- a désigné son réviseur pour les comptes de l'année 2009 : il s'agit de la fiduciaire FIDUSAP;
- a adopté un règlement sur la perception des cotisations de l'AMG, qui permettra au secrétariat de percevoir les cotisations de manière plus équitable et efficace.
- a entendu un exposé de M. Stéphane Rossini, conseiller national et professeur de sciences sociales sur *Le système de santé suisse: vers l'innovation ou la régression?*
- a reçu du Dr Brigitte Zirbs une information sur l'initiative fédérale des médecins de famille et du Dr Anne Itten les dernières informations sur la pandémie de grippe.

## Candidatures à la qualité de membre actif

(sur la base d'un dossier de candidature, qui est transmis au groupe concerné, le Conseil se prononce sur toute candidature, après avoir reçu le préavis dudit groupe, qui peut exiger un parrainage; le Conseil peut aussi exiger un parrainage; après la décision du Conseil, la candidature est soumise à tous les membres par publication dans *La lettre de l'AMG*; dix jours après la parution de *La lettre*, le candidat est réputé admis au sein de l'AMG, à titre probatoire pour une durée de deux ans, sauf si dix membres actifs ou honoraires ont demandé au Conseil, avant l'échéance de ce délai de dix jours, de soumettre une candidature qu'ils contestent au vote d'une Assemblée générale, art. 5, al.1 à 5):

Dr Françoise BOEHLLEN  
HUG – Unité d'hémostase  
Née en 1964, nationalité suisse  
Diplôme de médecin, 1988  
Titre de spécialiste en médecine interne, 1995, et en hématologie, 2000

Après avoir suivi ses études de médecine à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 1988, elle a effectué une première année de médecine à Sierre, puis a complété sa formation aux HUG. Elle a obtenu son FMH de médecine interne en 1995 et son FMH d'hématologie en 2000. Elle est actuellement médecin adjointe agrégée dans l'unité d'hémostase du service d'angiologie et d'hémostase des HUG.

Dr Emiliana COLUTTA  
Permanence de Cornavin  
Rue du Jura 1-3  
1201 Genève  
Née en 1974, nationalité italienne  
Diplôme de médecin, 2002 (Italie), reconnu en 2008  
Titre de spécialiste en rhumatologie, 2006 (Italie), reconnu en 2008

Elle a suivi ses études à Naples et obtenu son diplôme de médecin en 2002. Par la suite, elle a suivi une formation en rhumatologie à la Seconda Università degli Studi di Napoli pendant 4 ans. Elle a travaillé aux urgences en Italie, après elle s'est intéressée à la réhabilitation neuro-motrice. Elle est installée à Genève depuis avril 2009.

Dr Marianne MEYER HARBARTH  
Route du Prieur 10C  
1257 Landecy  
Née en 1967, nationalité suisse  
Diplôme de médecin. 1993  
Titre de spécialiste en médecine interne, 2005, et en pneumologie, 2006

Après ses études de médecine en suisse, elle a fait sa formation comme spécialiste aux Etats-Unis où elle a obtenu les « boards américains » en médecine interne, en pneumologie et en soins intensifs. Depuis 2001, elle est aux HUG comme cheffe de clinique d'abord en pneumologie, aux soins intensifs et actuellement en médecine interne.

Dr Marc RIGHINI  
HUG – Unité d'hémostase  
Né en 1967, nationalité suisse  
Diplôme de médecin. 1994  
Titre de spécialiste en angiologie, 2002

Après avoir effectué ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 1994, il a effectué sa formation en médecine interne, puis en angiologie à Genève et Montpellier. Actuellement spécialiste en médecine interne et en angiologie, il occupe le poste de médecin adjoint agrégé au service d'angiologie et d'hémostase des HUG.

## Changements d'adresse

**Le Dr KARIN SUTTER,**  
FMH en psychiatrie et psychothérapie, ne consulte plus au quai du Mont-Blanc 27-31, mais à la rue Rothschild 15, 1202 Genève Nouveau numéro de tél 022 901 31 31

**Le Dr Gorica VELICKOVIC,**  
FMH en psychiatrie et psychothérapie, ne consulte plus à la rue Carteret 6, mais à la route de Chêne 89, 1224 Chêne-Bougeries,  
Tél. 022 349 30 00 ou 079 312 13 32 – Fax 349 30 00.

## Ouverture de cabinets

**Dr Richard ARKHURST**  
Médecin praticien

Rue Charles-Humbert 8, 1205 Genève  
Tél 022 809 01 01 – Fax 022 809 01 06



## Mutations

### Décès:

Nous avons le profond regret de vous annoncer les décès du Dr Bernard COURVOISIER, survenu le 13 octobre 2009, du Dr Michel DORET survenu le 6 novembre 2009, du Dr Hugo GOLDSCHLAG survenu le 5 novembre 2009, du Dr Daisy de SAUGY survenu le 3 novembre 2009 et du Dr Philippe SECRETAN survenu le 3 novembre 2009.

### Nouveaux membres (membres admis à titre probatoire pour une durée de deux ans, art 5. al. 5):

Docteurs Richard ARKHURST, Ralph BRAUN, Gloria DESTHIEUX, Stéphane EMONET, Margret FRANCIS DÄLLENBACH, Eric FRENEAUX, Eliana GOZA, Nuria JENE PETSCHEN GIORGIS, Frank KOLO CHRISTOPHE, Antoine ROSSET, Charles STEINER, Nuray YAROL, Gabriela ZALTZMAN, dès le 11 novembre 2009.

### Réintégration d'un ancien membre

Le Dr Anne-Catherine ROLL PIGUET, qui avait démissionné en 2004 parce qu'elle n'exerçait que dans le canton de Vaud, reprend ses activités à Genève et a demandé à réintégrer l'AMG.

### Membres honoraires (membres actifs âgés de plus de 65 ans qui totalisent plus de trente ans d'affiliation à l'AMG; mêmes droits que les membres actifs tant qu'ils ont une activité professionnelle; le Conseil peut décider de les mettre au bénéfice d'une cotisation réduite à partir du 1er janvier ou du 1er juillet qui suit la demande, art. 6):

Docteurs François CORNU et Daniel GUIGNARD, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

### Membres passifs (membres cessant toute pratique professionnelle, pas de délai, libération de la cotisation à partir du 1<sup>er</sup> janvier ou du 1<sup>er</sup> juillet qui suit la demande, voix consultative à l'Assemblée générale, art. 8):

Docteurs Hervé LAMBERT, Jean-Claude NUSSBAUMER, Jean-Pierre OLIVIER, Wilhelm RUTISHAUSER

### Contrats de médecins-conseils et de médecins du travail (le Conseil approuve les contrats de médecin-conseil et de médecin du travail – ou d'entreprise – conclus par les membres de l'AMG, art. 18, al. 11):

Dr Christophe ANDREY, médecin-conseil de la Commune de Collonge-Bellerive.

Dr Esmail SHEYBANI, médecin-conseil du Centre International de l'Université d'Etat de Moscou Lomonosov.

## Petites annonces

### Remise de cabinet

A remettre dès juillet 2010 (date précise à convenir), quartier des Tranchées dans bel immeuble, 3<sup>e</sup> étage, parkings à proximité (parcomètres), loyer très intéressant, cabinet de médecine interne (conviendrait aussi pour généraliste), surface 107 m<sup>2</sup>, grand bureau, salle d'examen, secrétariat, salle d'attente, salle de traitement et prises de sang, laboratoire. Remise de la patientèle.

Contact: par téléphone: 022 347 46 66 (67)  
par e-mail: paul.roth@hin.ch

### A saisir: stérilisateur

Etat neuf, très peu utilisé. UNIDENT Série 300 B, 5000 CHF (prix neuf: 9210 CHF (HT))

Contact: les docteurs Krischer et Pechère:  
par téléphone: 022 719 65 11

### Recherche de cabinet pour psychiatre

Psychiatre recherche cabinet ou place dans un cabinet de groupe à Genève.

Contact: par téléphone : 079 574 19 99

### Cherche assistante / secrétaire médicale pour cabinet de dermatologie

Cherchons assistante ou secrétaire médicale de suite pour un remplacement jusqu'à fin juin 2010 à 90% (congé le mercredi après-midi). Prise de rendez-vous, facturation avec système PSIP, préparation matériel...

Contact: par téléphone: 022 840 48 20  
par e-mail: d.perriard@bluewin.ch

## Petites annonces (suite)

### Remise de cabinet

Cabinet de médecine interne, périphérie de Genève, rive droite, à remettre avec patientèle fidèle, date à convenir.

Contacteur : par téléphone: 022 341 12 20

### Recherche assistante médicale diplômée

Recherche assistante médicale diplômée, désireuse d'une activité professionnelle exigeante et variée en lien avec la pratique ambulatoire de la pneumologie, taux d'activité à convenir entre 50 à 100%. Place à repourvoir de suite. Une expérience dans le domaine serait un atout.

Contacteur par téléphone: 022 879 57 00

### Recherche assistante médicale polyvalente

Groupe médical recherche une assistante médicale polyvalente diplômée pour compléter son équipe de «garde médicale», horaires du soir et de week-end. Activité de 40%. Poste à repourvoir de suite.

Contacteur: par téléphone: 022 879 57 00

### Cherche secrétaire médicale

Cabinet médical de groupe (3 médecins), au centre ville, cherche secrétaire médicale pour remplacement d'un congé maternité, pour un poste à 70% (30 heures par semaine) à partir du 11 janvier 2010.

Contacteur: par téléphone: 022 700 76 76  
par e-mail: caat@caat.ch

### Cherche secrétaire médicale

Cabinet d'ophtalmologie, quartier Hôpital, cherche une secrétaire médicale à 90% à partir de fin janvier 2010 (à convenir), en remplacement pour un congé de maternité. Activités: accueil et gestion des patients ainsi que travail de secrétariat (courier, facturation, etc.). Expérience informatique et connaissances de l'anglais parlé souhaitables.

Contacteur: par téléphone: 022 347 47 22  
par e-mail: marc.bagnoud@bluewin.ch

### Remise de cabinet

Cabinet médical rive gauche, périphérie de ville, surface 100 m<sup>2</sup> environ, proche des Communications (TPG). Entièrement équipé, ECG, laboratoire, informatique (TARMED). Deux salles d'exams. Convient pour interniste, généraliste, pédiatre.

Contacteur: par téléphone: 022 752 31 04  
par e-mail: jean\_maeder@yahoo.fr

### Cabinet médical gynécologie/médecine interne

Cherchons assistante médicale de suite ou à convenir de 50 à 100%, connaissance de l'anglais indispensable, gestion des RDV, facturation.

Contacteur: Drsse Ferriere / Dr Kudla, rue du Môle 4, 1201 Genève.

### A louer

Petit-Lancy, locaux de 115 m<sup>2</sup>, garage et parking extérieur visiteurs. Bel immeuble, calme. Convient à toute spécialité.

Contacteur : par téléphone: 076 335 02 62

### Cherche assistante médicale

Pour un poste à 80%, médecin gynécologue-obstétricien recherche une assistante médicale diplômée avec si possible 2 ans d'expérience en gynécologie pour: accueil des patientes, téléphone et RDV, facturation, réservations et frappe de rapports opératoires, prise de sang et injections... Une bonne orthographe de la langue française et la maîtrise de l'anglais sont impératifs (clientèle internationale). La candidate doit être dynamique, motivée, discrète et avoir une bonne présentation.

Contacteur: par e-mail: jean-luc.anguenot@wanadoo.fr

### Cherche bureau dans un cabinet

Une psychotérapeute ayant sa clientèle, cherche en urgence un bureau dans un cabinet, ou un cabinet, à mi-temps ou plein-temps, au centre ville, rive gauche.

Contacteur: par téléphone au 078 754 06 43

### Cherche assistante/secrétaire médicale pédiatrique

Cabinet de pédiatrie, Frontenex, cherche une assistante/secrétaire médicale à 40-45% à partir de mi-fin février 2010 (à convenir). Activités: accueil, orientation et gestion des patients (enregistrement, prestations, facturation, etc.). Connaissances basiques de l'anglais parlé souhaitables.

Contacteur: par e-mail: pierre.klauser@hin.ch

## La Clinique Rousseau a déménagé, le 1er octobre 15, rue Rothschild - 1202 Genève

+ 41 (0)22 901 31 31

tram 13 : arrêt Butini (200m)

bus 1 : arrêt Gautier (80m)

parking : Hôtel Président Wilson (50m)

----

Dès ce même jour, le  
Département de Médecine Interne et Générale  
a été placé sous la direction de la  
**Doctresse Bayi Kuzoe**  
Médecin, diplômée de l'Université de Genève,  
au bénéfice de 7 ans aux HUG,  
dont 5 en médecine interne.  
Elle est secondée par la  
**Doctresse Jacqueline Torgler**  
Médecin généraliste FMH

## A vos agendas!

**28 novembre 2009 de 9 h à 17 h 30**

### Première journée suisse de sexologie clinique Troubles du désir sexuel

Ce thème sera abordé sous différents angles et selon différentes approches (Sexoanalyse, Sexocorporel, systémique, etc.)

Détail, inscription et programme: [www.amge.ch/site/wp-content/uploads/Premiere-Journee-Suisse-de-Sexologie-Clinique-Troubles-du-Desir-Sexuel-.pdf](http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/Premiere-Journee-Suisse-de-Sexologie-Clinique-Troubles-du-Desir-Sexuel-.pdf)

Lieu: Hôtel Alfa-Palmier, rue du Petit-Chêne 34, Lausanne



**Judi 3 et vendredi 4 décembre 2009**

### Journées pluridisciplinaires hépatobiliaires, pancréatiques et digestives

A l'occasion de ces journées, **FLAGS Fondation pour la recherche en gastro-entérologie et hépatologie** vous convie à participer à sa traditionnelle soirée

**le jeudi 3 décembre 2009 dès 19 h 30**

Restaurant de la Société Nautique de Genève

Et ne manquez pas la conférence

**Google, l'accès à l'information et la politique culturelle en Suisse**

**Vendredi 4 décembre 2009 de 16 h à 17 h**

Conférencier: **M. Jean-Frédéric Jauslin**, directeur de l'Office fédéral de la Culture  
Programme complet et bulletin d'inscription: [www.amge.ch/2009/10/30/journees-pluridisciplinaires-hepatobiliaires-pancreatiques-et-digestives/](http://www.amge.ch/2009/10/30/journees-pluridisciplinaires-hepatobiliaires-pancreatiques-et-digestives/)

Lieu: Centre de congrès de Varembe, Genève

Pour FLAGS: Docteurs José Bengoa, Alexandre Restellini, Eric Vollenweider et Pierre-Jean Malé



**Samedi 12 décembre 2009 de 9 h 15 à 17 h 15**

### Diagnostic et prise en charge des dysfonctions érectiles masculines

Lieu: Centre universitaire protestant, 7<sup>e</sup> étage, avenue du Mail 2, 1205 Genève  
Institut suisse de sexologie clinique – [www.sexologieclinique.ch](http://www.sexologieclinique.ch)

	<p>Votre conseiller en assurances indépendant depuis plus de 20 ans</p>
	<p>GFP mediconsul Romandie S.à.r.l.</p>
<p>Une philosophie basée sur le conseil aux professions médicales :</p>	
<p><input type="checkbox"/> <b>Analyse et gestion</b> de portefeuille d'assurances</p>	
<p><input type="checkbox"/> <b>Ouverture</b> d'un cabinet médical</p>	
<p><input type="checkbox"/> <b>Remise et reprise</b> d'un cabinet médical</p>	
<p><input type="checkbox"/> <b>Planification</b> financière</p>	
<p><input type="checkbox"/> <b>Organisation</b> de séminaire</p>	
<p><b>Siège principal :</b> 21, ch. des Aubépines – CP 563 – CH-2520 La Neuveville Tél. 032 751 51 22 – Fax 032 751 52 88</p>	
<p><b>Représentation :</b> 4, rue Pedro-Meylan – CP 339 – CH-1208 Genève Tél. 022 786 68 51 – Fax 022 751 66 59 <a href="http://www.gfpmediconsul.ch">www.gfpmediconsul.ch</a> – E-mail : <a href="mailto:info@gfpmediconsul.ch">info@gfpmediconsul.ch</a></p>	

6193

## La lettre de l'AMG

Journal d'information de  
l'Association des Médecins  
du canton de Genève

ISSN 1022-8039

Paraît 10 fois par an

### Responsable de la publication

Paul-Olivier Vallotton

### Contact pour publication

Roger Steiger  
Tél. 022 708 00 22  
[roger.steiger@amge.ch](mailto:roger.steiger@amge.ch)

### Conception-réalisation

Christine Faucogney

### Publicité

Médecine & Hygiène  
Tél. 022 702 93 41  
[pub@medhyg.ch](mailto:pub@medhyg.ch)

### Impression

Médecine & Hygiène

Distribué à 2000 exemplaires

## AMG

12, rue Micheli-du-Crest  
1205 Genève  
Tél. : 022 320 84 20  
Fax : 022 781 35 71  
[www.amge.ch](http://www.amge.ch)

Les articles publiés dans *La lettre de l'AMG* n'engagent que leurs auteurs et n'expriment pas la position officielle de l'AMG.

**Prochaine parution :  
17 décembre 2009**

**Délai rédactionnel :  
30 novembre 2009**



# Pendant la grossesse et la période d'allaitement

Simplement 1x par jour 10 mmol

Admis par  
les caisses\*

# Magnesiocard®

**BioMed**

BioMed AG CH-8600 Dübendorf  
Tél +41 (0)44 802 16 16  
Fax +41 (0)44 802 16 00  
biomed@biomed.ch  
www.biomed.ch

**Breve information scientifique Magnesiocard®** (préparation de magnésium sans effet sur l'équilibre acido-basique). **Indications:** Carence en magnésium, troubles du rythme cardiaque, besoins accrus dans le sport de compétition et pendant la grossesse, éclampsie et pré-éclampsie, tétanie et crampes dans les mollets. **Posologie:** 10-20 mmol par jour, en 1-3 prises orales selon la forme d'administration (granulés, comprimés effervescents, comprimés). **Restrictions d'emploi:** Troubles de la fonction rénale. Eviter l'administration concomitante de tétracyclines. **Effets indésirables:** Une magnésiothérapie orale à fortes doses peut entraîner un ramollissement des selles. **Présentation:** Comprimés filmés (2.5 mmol) 50, 100; granulés (5 mmol) citron et granulés (5 mmol) orange 20\*, 50, 500; comprimés effervescents (7.5 mmol) 20\*, 60; granulés (10 mmol) grapefruit et granulés (10 mmol) orange 20\*, 50\*; ampoules i.v. (10 ml) 10; liste B. Informations détaillées dans le Compendium Suisse des Médicaments. \*Prestation obligatoire des caisses-maladie